

# Proclamation d'élection du candidat

Municipalité
Saint-Fabien

Scrutin du		
2020	02	23
année	mois	jour

Je, Yves Galbrand, proclame, par la  
Président d'élection

présente, que :

<u>Mélissa</u>	<u>Perrault</u>
Prénom	Nom
<u>38, 5e avenue St-Fabien, Qc G0L 2Z0</u>	
Adresse	

a reçu la majorité des votes légalement donnés  
et que, par conséquent, a été élu au poste de :

**ou**

est ou reste le seul candidat et que,  
par conséquent, a été élu au poste de :

maire

conseiller

1

Arrondissement, district, quartier ou poste numéro

**Signature**



Président d'élection

2020	01	27
année	mois	jour

## IMPORTANT

Dans les 30 jours de la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.